

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mélanie aupin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/59ede0574a9a0d6104940f2c>

Date d'obtention : 2023-12-03 20:40:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Méthode qui dirige et facilite l'intervention. (Ne rien oublier, tout est dans la trousse étape par étape.)

Permet une neutralité dans l'intervention.

Matériel clé en main. Nous avons tout pour intervenir adéquatement à l'intérieur de la trousse sexto. (feuille de rappel de chacune des étapes d'intervention afin de bien nous guider, feuille d'intervention (grille d'enquête, questions à poser lors de l'intervention), la grille d'évaluation et le sac pour confisquer le cellulaire de l'élève.)

Facilite le partenariat entre plusieurs parties (école, police, DPCP-procureur), en utilisant la trousse, le rôle de chaque partie est bien déterminé.

Aide à comprendre le contexte, les motivations des jeunes et voir l'étendue de la situation (nombre de personnes impliquées).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mieux planifier et organiser l'intervention. Chaque personne va bien comprendre son rôle afin d'avoir une intervention éducative.

Une rapidité d'intervention afin d'éviter que la situation ne prenne plus d'ampleur et surtout pour diminuer ou éviter le risque de propagation des images intimes des élèves.

Me sécuriser pour ne pas oublier une étape puisque tout est clé en main. Être mieux outillé pour dresser un portrait rapide de la situation en suivant les étapes suggérées dans la trousse d'intervention.

Ne pas avoir peur que l'intervention cause un préjudice à la victime ou un créer un biais à l'enquête (s'il y a lieu).

Pour mon école: cela va faire en sorte que tous les intervenant(e)s vont intervenir de la même façon , de façon cohérente et constante. Uniformiser nos interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Agir rapidement et efficacement

Me servir de tout le contenu de la trousse sexto, faire mon entrevue selon les grilles de la trousse

Rencontrer les élèves individuellement

Ne jamais regarder les photos ou vidéos intimes/pornographie juvénile